

PRODUCTION ET DIFFUSION DES SAVOIRS CRIMINOLOGIQUES

ENJEUX POUR LES CHERCHEUR.E.S, LES PRATICIEN.NE.S ET LES ACTIVISTES



uOttawa

Faculté des sciences sociales
Faculty of Social Sciences

XVII^e colloque de l'AICLF

Association internationale des criminologues
de langue française

15 AU 17 MAI 2022

Université d'Ottawa, Ottawa (ON), Canada



AICLF

Association internationale des
criminologues de langue française



Thème de la XVII^e édition du colloque de l'AICLF

Production et diffusion des savoirs criminologiques : Enjeux pour les chercheur·es, les praticien·nes et les activistes

À l'instar des autres champs disciplinaires, la criminologie s'est développée originellement dans une perspective positiviste, visant ainsi à produire des connaissances afin de mieux expliquer et de mieux maîtriser le monde qui nous entoure. Dès son origine, la criminologie s'est alors constituée en étroite relation avec les différentes agences publiques nationales dont le mandat était de maintenir l'ordre et la sécurité. C'est pourquoi la criminologie s'est longtemps affairée à produire des connaissances, des outils théoriques et cliniques ainsi que des politiques publiques visant à mieux répondre aux problèmes liés à la criminalité et aux autres formes de désordre social. Au fil de son évolution, ce champ disciplinaire s'est toutefois développé, intégrant dans son giron des perspectives critiques qui sont venues problématiser certains de ces impératifs normatifs et politiques. Le savoir criminologique s'est ainsi diversifié, s'investissant dans un large éventail de perspectives théoriques, de démarches méthodologiques et de retombées pratiques.

En faisant la lumière sur des phénomènes liés à la fois à la transgression et à la réaction sociale qu'elle peut susciter, la criminologie a pendant longtemps contribué à pousser plus loin les limites de la connaissance. Or, la criminologie semble aujourd'hui confrontée à de nouvelles questions et à de nouveaux défis, alors que les frontières qui l'ont traditionnellement définie sont elles-mêmes remises en cause. On assiste entre autres à une remise en question du droit pénal comme principal cadre d'analyse et de régulation des comportements jugés nuisibles, ainsi qu'à un éclatement du contexte national comme principal terrain ou échelle pour analyser les questions criminologiques. Dans un contexte de dérégulation, de mondialisation et de numérisation croissante, la criminologie contemporaine serait dès lors confrontée à une incertitude croissante par rapport aux repères qui ont traditionnellement balisé son champ d'analyse. Également, l'évolution de nos sociétés appelle à repenser de nombreux phénomènes jusqu'ici peu traités par la criminologie, comme les flux de (dés)information, la protection de l'environnement, l'importance du numérique dans nos vies (y compris nos habitudes économiques) et ses risques, les mobilités, la gestion des mobilisations sociales (civiques, militantes ou extrémistes) ou encore les enjeux propres à la régulation de la sécurité en temps de pandémie.

Cette fluctuation au niveau des frontières du champ criminologique nous interpelle à la fois à titre de chercheur·e, de praticien·ne ou d'activiste, d'autant plus qu'elle génère de nouvelles interrogations quant à l'utilisation des savoirs produits. Comme la criminologie s'intéresse à des sujets qui comportent souvent une forte portée émotionnelle et idéologique (marginalité, radicalisation, exploitation sexuelle, insécurité), elle ouvre parfois la voie à des formes de récupération politique. Ce constat est d'autant plus frappant que nous évoluons aujourd'hui dans un contexte qui semble de plus en plus paradoxal, marqué à la fois par une hégémonie du paradigme des données probantes et une montée des mouvements populistes et des positions négationnistes.

Dans le cadre de la XVII^e édition du colloque de l'AICLF, nous invitons les participant·es à réfléchir aux fluctuations des frontières du champ criminologique, aux défis contemporains qui influencent nos sociétés, à la mobilisation des savoirs par les différents acteurs de la sphère publique, communautaire et privée. Nous proposons aux participants trois axes d'analyse permettant de prendre en compte de façon transversale la diversité des objets, des approches et des perspectives de la criminologie contemporaine.

Axe 1 : Fluctuation des frontières et diversification du champ criminologique traditionnel.

Quelles sont les frontières actuelles de la criminologie? Comment les chercheur·es doivent-ils s'adapter aux transformations sociales et politiques qui contribuent à redéfinir leur champ d'étude et de pratique? Quel(s) rôle(s) les chercheur·es devraient-ils jouer face à la diversification des objets et des regards dans le champ criminologique? De quelle manière les modes de financement (appel à projets, etc.) et l'ampleur de ces financements contraignent-ils (ou non) les chercheur·es et comment "jongle-t-on" avec ces contraintes? Quels sont les apports empiriques, théoriques et méthodologiques des nouveaux objets et des nouveaux regards de la discipline? Quels sont les impacts des recherches en criminologie sur les phénomènes déviants (émergeant ou établis) et leur régulation?

Axe 2: Réflexion concernant la production et la diffusion des connaissances auprès des différents acteurs.

Quelles sont les conditions et les contraintes de production et de diffusion du savoir criminologique aujourd'hui? Dans quelle mesure et comment les pouvoirs publics tentent-ils de développer et/ou d'orienter la production des savoirs dans le champ criminologique? Qu'est-ce qui guide et qu'est-ce qui pourrait ou devrait guider les chercheur·es dans l'élaboration de leurs projets de recherche? Quels sont les acteurs auxquels sont destinés les résultats de la recherche? Ces savoirs permettent-ils de mieux comprendre les phénomènes, d'améliorer les pratiques d'intervention, de promouvoir une plus grande justice sociale, de mieux comprendre la criminalité, d'offrir des réponses plus adéquates à la criminalité ou encore de penser autrement les transgressions? Quelles sont les nouvelles pratiques de diffusion de connaissances criminologiques? Sur quelles scènes et dans quelles coulisses se déploient les débats autour de ces connaissances? Qui sont leurs auteur·es et leurs publics?

Axe 3 : Responsabilité éthique et politique des chercheurs quant à l'utilisation et la récupération des savoirs produits.

À l'heure de la marchandisation du doute et de ses effets délétères sur les pratiques informationnelles du public, de quelles façons les connaissances produites dans le champ criminologique peuvent-elles être utilisées ou sont-elles récupérées par des acteurs, des institutions, des mouvements sociaux? Quels sont les motifs qui peuvent guider les acteurs qui utiliseront les connaissances produites dans le champ de la criminologie? Quels sont les enjeux en matière de reproduction des rapports de pouvoir et du maintien du statu quo? Quelle est la nature de la responsabilité des chercheur·es par rapport à l'utilisation des résultats de leurs recherches?

Appel à communications

Nous invitons les participant.e.s à soumettre des propositions d'ateliers ou de communications individuelles qui s'inscrivent dans le champ thématique de la conférence, et les encourageons à nous indiquer dans lequel des trois axes se situent leurs propositions. Vous trouverez le formulaire de proposition de communications en ligne sur la page d'accueil de l'AICLF (<https://wp.unil.ch/aiclf/>). Afin de permettre au comité scientifique d'organiser les sessions et l'horaire de la conférence, nous vous demandons de soumettre vos propositions au plus tard le **15 décembre 2021**. Les propositions qui seront envoyées avant cette date sont les bienvenues, et une confirmation de soumission sera d'ailleurs envoyée aux auteur.e.s dès réception. Le formulaire d'inscription à la conférence ainsi que des informations concernant l'événement seront aussi disponibles sur le site de l'AICLF à compter de l'automne 2021.

* * * * *